

RÈGLEMENTS

CHAMPIONNAT SÉNIORS

Règle générale

Sauf indications contraires, précisées dans les articles suivants, les règles publiées dans les Règlements Fédéraux, édition 2021-22, s'appliquent à toutes les compétitions départementales. Les Règlements Sportifs Fédéraux 2021/2022 sont consultables sur le site de la FFTT (pages 33 à 66 pour le Championnat par équipes).

La Commission Sportive pourra, avant le début de chaque compétition, faire évoluer certaines formules des règlements suivants et prendre toutes les dispositions qui lui paraîtront nécessaire.

Organisation sportive :

Le Championnat 2021-2022 se déroulera en deux phases ainsi constituées :

- D1 : 16 équipes de 4 joueurs réparties en 2 poules, selon le serpentini pour la phase 2.
- D2 : 16 équipes de 4 joueurs réparties en 2 poules, selon le serpentini pour la phase 2.
- D3 : X poules de X équipes de 4 joueurs, selon le serpentini pour la phase 2.

Montées :

- D1 : le 1er de chaque poule accède à la R4 et si besoin le meilleur 2^{ème} de poule en fonction des descentes de Régionale 4.
- D2 : le 1er de chaque poule accède à la Division 1
- D3 : le 1er de chaque poule accède à la Division 2
- Le classement de chaque division sera effectué après la 7^{ème} journée de chaque phase.

Descentes :

- Division 1 : le 8^{ème} de chaque poule et éventuellement le ou les 6^{ème} et 7^{ème} de poule en fonction des descentes de régionales.
 - Division 2 : le 8^{ème} de chaque poule et éventuellement le ou les 6^{ème} et 7^{ème} de poule en fonction des descentes de régionales.
 - Le classement de chaque division sera effectué après la 7^{ème} journée de chaque phase.
-

DÉROULEMENT DES RENCONTRES

Journée de Championnat :

Balles plastiques obligatoires.

Toutes les parties se disputent dans l'ordre de la feuille de rencontre.

En cas de retard de l'équipe visiteuse, l'équipe recevant devra attendre 30 minutes avant de demander le forfait.

Ce délai est porté à 1 heure pour l'équipe visiteuse si celle-ci a avisé de son retard au plus tard 30 minutes avant l'heure fixée pour le début de la rencontre, **aucun délai n'est accordé à l'équipe qui reçoit.**

Horaires :

Ouverture de la salle à 8h30 ; Début de la rencontre à 9h00.

Conditions matérielles :

– Équipes de 4 joueurs : Rencontres sur 2 tables identiques avec 2 marqueurs.

Le règlement du championnat départemental senior autorise l'absence d'un joueur dans une équipe sans pénalité en D3.

Pénalité sportive :

- Mauvaise composition d'équipe (joueur non licencié) perte de la rencontre 14/00, 0 point pénalité.
- Mauvaise composition d'équipe (brûlage, 2 mutés phase 1 etc..) perte de la rencontre 14/00, 0 point pénalité

Composition des équipes libre :

– Équipe de quatre joueurs en un groupe unique. Les quatre joueurs d'une équipe sont désignés par A, B, C, D ou W, X, Y, Z. Les quatre joueurs de l'équipe adverse sont désignés par W, X, Y, Z ou A, B, C, D. La rencontre se dispute sur deux tables. L'ordre des parties est : AW – BX – CY – DZ – AX – BW – DY – CZ – double 1 – double 2 – AY – CW – DX – BZ.

- 2 féminines au maximum peuvent participer, un seul muté pour la phase 1 puis 2 mutés en phase 2 selon les dates de mutation officielles. Pour un joueur de la communauté européenne ou hors communauté européenne voir les règlements fédéraux.
- Un joueur ne peut participer qu'à un seul double
- Demande de modification des rencontres :
Le club doit déposer une demande de modification de rencontre dans l'espace « monclub » au minimum 8 jours avant la date officielle pour les reports et au minimum 8 jours avant la date demandée pour les rencontres avancées. Le club adverse devra donner une réponse sous 48 H dans l'espace « monclub » pour que la CSD puisse donner son avis et informer les clubs et le juge arbitre le cas échéant.

TRANSMISSION DES RÉSULTATS

L'équipe recevant doit :

– Pour les feuilles informatiques, exporter les résultats par le logiciel GIRPE 7_4_2 vers « SPIDV2 », avant le lundi 20h.

– En cas d'exempt à domicile ou de forfait, établir une feuille de rencontre sur GIRPE 7_4_2 et l'exporter ou saisir la composition d'équipe sur SPIDV2.

- En cas d'exempt à l'extérieur ou de forfait, il faudra numériser une feuille de rencontre et l'envoyer au comité du Gard, avant le lundi 20h.

- Le Pass-Equipe A chaque équipe, il est automatiquement attribué un code alphanumérique de 10 caractères consultable dans le menu sportif de l'espace monclub. Le responsable du club donne ce code à chaque responsable d'équipe qui lui permettra de se connecter avec un accès restreint à l'espace monclub pour remonter la feuille via GIRPE ou la saisir manuellement en cas de problème technique avec GIRPE.

– Pour les feuilles papiers, en cas remettre à l'équipe visiteuse la feuille rose ou blanche.

– La feuille de rencontre même en cas d'exempt ou de forfait devra être numérisée et envoyée au comité du Gard par mail à comit-tenisdetable30@wanadoo.fr, avant le lundi 20h.

Et à la Commission Sportive en cas de :

. Rapport du juge arbitre de la rencontre

. Litige sur la rencontre après vérification de la Commission Sportive

Email : comit-tenisdetable30@wanadoo.fr

Adresse du Comité : Comité Départemental de Tennis de Table du Gard

3, rue Scatisse – 30000 Nîmes

Tarif des engagements des équipes :

- Equipe de 4 joueurs : 32€
- Equipe de 3 joueurs : 24€

PÉNALITÉS FINANCIÈRES (RAPPEL)

- Forfait pour les équipes à 4 joueurs D1 – D2 – D3 : 32 €
- Rencontre perdue 14/00 et 0 point rencontre (joueur non licencié) : 32 €
- * Mauvaise composition d'équipe 14/00 et 0 point rencontre (brûlage, 2 mutés phase 1) : 16€
- Équipe incomplète (D1- D2) : 8 €
- Identification manquante du juge arbitre : 16€
- Feuille de rencontre incomplète ou erronée : 2€
- Feuilles de rencontre non exportée ou non envoyée avant le lundi 20h00 sur le site Fédéral via l'espace « SPID2 » ou au comité du Gard : 16€

CHAMPIONNAT VÉTÉRANS

Le championnat VETERANS 3000 est ouvert à tous les clubs qui peuvent engager une ou plusieurs équipes. Les licenciés traditionnels uniquement sont autorisés.

Les équipes sont composées de trois joueurs (ou joueuses) avec possibilité de jouer à deux. Un seul muté et /ou un seul étranger.

Le nombre de féminines n'est pas restreint dans chaque équipe.

L'addition des classements ne peut être supérieure à 3000 points pour 3 joueurs (ou joueuses), et 1800 points pour 2 joueurs (ou joueuses).

Les rencontres se dérouleront en semaine (aucune le dimanche).

Pour chaque journée, une date butoir sera précisée dans le calendrier sportif établi en début de saison par la commission sportive.

Sur demande formulée par les deux associations auprès de la commission sportive, et avec accord de cette dernière, une journée pourra être reportée.

Le report d'une journée, impose lors de la demande, de préciser la date à laquelle celle-ci se déroulera, dans la limite et l'obligation de disputer cette rencontre avant la journée suivante du championnat.

Chaque club fera connaître le jour et l'heure privilégié pour leur rencontre à domicile.

Il est possible à un joueur (ou joueuse) de jouer dans le championnat du Gard vétérans 3000 et dans le championnat du Gard seniors masculin au titre d'un même tour.

En début de saison la commission sportive établira l'ordre des rencontres et le mode de championnat suivant les équipes engagées.

- Championnat sur 2 phases

Composition des équipes libre :

- Équipe de trois joueurs en un groupe unique Les trois joueurs d'une équipe sont désignés par A, B, C. Les trois joueurs de l'équipe adverse sont désignés par X, Y, Z, ou vice versa. La rencontre se dispute sur une table ou 2 tables

L'ordre des parties est : AX - BY - CZ - BX - double - AZ - CY - BZ - CX - AY.

- Pénalités financières et Brûlage identiques au championnat par équipe seniors 4 joueurs.

-Pas de brûlage avec le championnat Seniors.

TRANSMISSION DES RÉSULTATS

-Identique au championnat sénior 4 joueurs.

CHAMPIONNAT JEUNES

Conditions de participation :

1. Licence Traditionnelle OBLIGATOIRE

2. Le championnat JEUNES (-18ans) est ouvert à tous les clubs qui peuvent engager une ou plusieurs équipes.

Les équipes sont composées de trois joueurs (ou joueuses) avec possibilité de jouer à deux. Un seul muté et /ou un seul étranger, voir règlements fédéraux.

Le nombre de féminines n'est pas restreint dans chaque équipe.

3. – Formule de la Compétition :

Les rencontres ont lieu en 10 parties selon la formule suivante : 9 simples + 1 double. Les parties se disputent au meilleur des 5 manches dans l'ordre de la feuille de rencontre.

Toutes les parties doivent être disputées.

4. Les rencontres se dérouleront les Samedis après-midi 14h30.

5. Deux ou plusieurs équipes se trouveront sur chaque site.

6. En phase 1, Poules de brassage avec les équipes engagées. 1 poule ou 2 poules etc... En phase 2 une division 1 avec les 1^{er} de poule, les 2^{ème} et les 3^{ème} de poule si besoin

7. Pas de limite de classement

Les nouvelles équipes ne pourront s'engager qu'à partir de janvier en division 2 (phase 2).

8. Engagement par équipe : 24 Euros

9. Pénalités financières identiques au championnat 4 joueurs par équipe seniors.

10. Pas de brûlage avec le championnat Seniors.

TRANSMISSION DES RÉSULTATS

-Identique au championnat sénior 4 joueurs.
